

Paris, le 14 octobre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

TRANSFORMATION DU CITE EN PRIME : IL FAUT REVENIR A L'ESSENTIEL !

La lecture des amendements débattus ou à débattre quant au volet CITE de la loi de finances pour 2020 confirme les craintes des professionnels.

Le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) et la Fédération française du bâtiment (FFB) appellent instamment les parlementaires à revenir à l'essentiel, c'est-à-dire à se doter d'un outil qui permette à la France de tenir les objectifs qu'il s'est fixés lors de la signature des accords de Paris sur le climat.

Pour Thierry Repentin, Président du CSCEE « *quatre combats fondamentaux restent à gagner : le maintien de l'enveloppe budgétaire dédiée au financement cumulé du CITE et du programme Habiter Mieux de l'ANAH ; le retour d'un soutien pour tous les ménages, y compris ceux des neuvième et dixième déciles de revenus, fort logiquement les premiers commanditaires de travaux énergétiques ; l'insertion d'une ligne d'aide substantielle en faveur des rénovations globales, hors champ des ménages sous plafonds Anah déjà couverts ; et l'abaissement du reste à charge exigé pour les ménages très modestes, qui ne pourront évidemment pas financer 10 % des travaux sur leurs propres deniers* ».

Jacques Chanut, Président de la FFB déclare que « *nous sommes loin de l'enthousiasme des années Borloo. Après plus de dix ans de perspectives heureuses mais sans lendemain sur le marché de la rénovation énergétique, un échec sur le dossier emblématique du CITE sifflera très probablement la fin de la mobilisation de nombre d'acteurs, y compris parmi les artisans et entrepreneurs du bâtiment. Personne ne peut se le permettre si l'on veut réussir à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement lui-même* ».

Quant au Président de la Capeb, Patrick Liébus, il signale que « *nous sommes face à une triple déception, celle des entreprises, celle de leurs clients et celle de l'ensemble des Français sensibles à l'environnement. Les entreprises se sont engagées depuis plusieurs années dans des démarches professionnelles vertueuses comme RGE, qualification soumise à de nombreux contrôles. Les clients attendent un accompagnement véritablement adapté à leurs situations. Enfin, où se trouve l'indispensable cohérence gouvernementale pour atteindre les objectifs ambitieux du PLF 2020 en matière de rénovation énergétique et de réelle lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ?* ».